

## Tarifs et renseignements divers (Tarifs rectifiés suivant le décret 2025-391)

- ♦ formulaires de réservation d'inscription à remplir et à remettre au lycée.
- ♦ tests à passer : Pour toute nouvelle inscription des tests de niveau (ou un entretien pour la maternelle) devront être passés.

Un acompte non remboursable de 80 000 F doit être payé au moment de l'inscription, et le reliquat des frais de scolarités doit être payé en trois tranches au plus tard le **10 septembre**, le **10 novembre** et le **2 février**. Au-delà de deux semaines de retard sur ces dates limites, des frais de recouvrement de 5 à 10% seront applicables.

### Maternelle :

587 200F payable 80 000 F lors de l'inscription, puis trois tranches de 169 700 F  
*Expatriés ou pris en charge par l'employeur : 690 400*

### Primaire :

587 200F payable 80 000 F lors de l'inscription, puis trois tranches de 169 700 F  
*Expatriés ou pris en charge par l'employeur : 690 400*

### Collège :

688 000F payable 80 000 F lors de l'inscription, puis trois tranches de 202 670 F  
*Expatriés ou pris en charge par l'employeur : 824 800 F*

### Classe de seconde :

940 000 F payable 80 000 F lors de l'inscription, puis trois tranches de 286 670 F  
*Expatriés ou pris en charge par l'employeur : 1 132 000 F*

### Classes de 1<sup>ère</sup> Baccalauréat International

1 240 000 payable 80 000 F lors de l'inscription, puis trois tranches de 386 670 F  
*Expatriés ou pris en charge par l'employeur : 1 504 000 F*

### Classes de 2<sup>ème</sup> année du diplôme du Baccalauréat International

1 240 000 payable 80 000 F lors de l'inscription, puis trois tranches de 386 670 F  
*Expatriés ou pris en charge par l'employeur : 1 504 000 F*

**Baccalauréat international:** prévoir environ 490 000 F pour les frais d'examen du baccalauréat, à payer à l'organisation du Baccalauréat International (IBO) en début de la seconde année du diplôme.

### Assurance scolaire :

Une assurance risque scolaire obligatoire devra être souscrite pour chaque élève par les parents, auprès d'une assurance de leur choix.